

Avenue Charles-de-Gaulle : Reprise de la voirie

Reprise de voirie, rabotage et enrobé d'un tronçon de l'avenue Charles-de-Gaulle.

- **Dates :** Du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2022
- **Lieu :** Avenue Charles-de-Gaulle (à hauteur du rond-point de la Porte-Rouge, intersection avec le boulevard de Montmorency et la rue Saint-Denis).

Modification provisoire de la circulation et du stationnement

Le stationnement sera interdit sur toute l'emprise de chantier délimitée par un balisage réglementaire. La rue Saint-Denis sera barrée à la circulation dans le sens montant de la rue des Chesneaux à l'avenue Charles-de-Gaulle. Une déviation sera mise en place par la rue des Chesneaux pour rejoindre l'avenue de la division Leclerc. Les travaux s'effectueront en alternat manuel ou par feux tricolores à décompte et en demi-chaussée. En cas d'alternance du stationnement, les places situées en face du chantier devront être immobilisées pour permettre une circulation fluide des véhicules dans les 2 sens. En cas d'incidence des travaux sur la collecte des ordures ménagères l'entreprise pourrait être amenée à organiser par ces propres moyens des points de regroupements. Le cas échéant, les enrobés définitifs ou autres revêtements de finition devront être réalisés durant la période du présent arrêté.

Les accès riverains seront maintenus pendant toute la durée du chantier. Un cheminement piétons sécurisé sera matérialisé et entretenu par l'entreprise. La vitesse sera limitée et affichée à 30 km/h.



Adresse

Avenue Charles-de-Gaulle
Montmorency
95160

Contact

Direction des Services Techniques

Tél. : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Mail : stechniques@ville-montmorency.fr

Liens utiles

[La carte des travaux en cours](#)